



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Comité du Personnel
Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, 8 mai 2008
CLPBruxelles/GA/DM/ak - D(2008) 17

NOTE A L'ATTENTION DE M. GABOR ZUPKO
DIRECTEUR – OIB

Concerne: appel d'offres relatif à la privatisation du courrier central

Nous sommes étonnés d'apprendre qu'un appel d'offres en vue d'une privatisation du Courrier Central est en cours et qu'un cahier des charges a été établi par le service du Courrier Central.


Le CLP s'interroge sur la validité d'une telle procédure faite en dehors de toute concertation régie par le dialogue social.

Le CLP tient à vous rappeler la sensibilité de ce dossier et notamment les conditions de confidentialité dans le traitement des courriers entrant et sortant des Institutions ainsi que le courrier interne à l'Institution. L'externalisation ne risque-t-elle pas de mettre en péril cet aspect du traitement du courrier? Cela a d'ailleurs fait l'objet d'une première réunion d'information entre l'ADMIN, l'OIB et les représentants du personnel.

De plus, le CLP revient sur de nombreuses discussions relatives à ce service, qui auraient dû donner lieu à des actions ponctuelles, et qui sont actuellement restées sans suite. Plus particulièrement :

- la remise des résultats de l'étude promis par M. Brady, chef du Courrier Central, lors de la réunion d'information du 24 janvier 2008 sur la navette courrier;
- le suivi du dossier sur les tenues de services 2008 et sur leur attribution par rapport aux fonctions exercées par le personnel "huissiers";
- l'absence de définition claire des tâches exercées entre le personnel statutaire AC et le personnel externe.
- la convocation de réunions de coordination entre le Courrier Central, l'Administration et les CCI responsables des Directions générales pour le service courrier en présence du CLP et de la Délégation des Huissiers, comme prévu par l'accord MAP-2000.

Au vu de tout ce qui précède, nous vous demandons de suspendre toute action dans ce dossier, et de prévoir une rencontre avec une délégation du CLP afin d'éclaircir la situation pour que le Courrier Central puisse garder son rôle de gestion et de coordination du courrier.



Giuseppe ADURNO
Vice-Président